# L'INFO Muricipale



LE MOT DU MAIRE

Volume 26 - Numéro 8 **5 août 2015** 

Bonjour,

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents de Labelle qui ont profité du 1<sup>er</sup> juillet pour venir vivre dans notre beau village. Prenez quelques minutes de votre temps pour venir vous informer des différents services qui sont disponibles dans votre municipalité. Vous pouvez vous présenter à l'Hôtel de Ville ou au bureau d'accueil touristique, ou encore à la bibliothèque qui possède une borne interactive sur les services et les activités de votre nouvelle municipalité.

Nous sommes à finaliser l'entente avec la Municipalité de La Minerve sur la collecte et le transport des matières résiduelles. Le début de la collecte se fera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Un bulletin d'information sera distribué à tous les utilisateurs expliquant les modalités. Pour la plupart des gens, il n'y aura aucun changement si ce n'est de nouveaux camions automatisés. La collecte des matières organiques pourra débuter au printemps 2017.

La collecte de sang du 16 juillet nous a permis de découvrir l'unité mobile d'Héma-Québec. Merci aux bénévoles et à tous les donateurs (trices). L'objectif de 50 donateurs a presque été atteint.

Beaucoup de questions sur le pont Joseph commandant. Oui, tout est prêt pour le début des travaux à la fin de l'été ou au début de l'automne. Un petit rappel : Le pont sera refait en entier par le Ministère des Transports. Les travaux se feront en deux étapes, donc il y aura alternance de la circulation durant toute la durée des travaux. La Municipalité a signé un protocole d'entente pour le déplacement et le remplacement des services publics (aqueduc et égouts) et l'installation de luminaires noirs. Pour l'éclairage des chutes, nous attendrons la fin des travaux pour donner nous-mêmes ce contrat.

Le 10 septembre, nous accueillerons la Société des élus qui fera sa première activité. Son mandat est de favoriser le développement des compétences et des connaissances des personnes œuvrant dans le milieu municipal sur le territoire de la MRC des Laurentides. Je profiterai de cette occasion pour faire découvrir à l'ensemble des invités ce que Labelle a développé pour attirer les jeunes familles et pour conserver celles déjà présentes.

Je vous invite à la plus grande prudence sur l'eau et sur les routes.

Bonne fin d'été!

Gilbert Brassard, maire

### SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 20 JUILLET 2015

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil du 20 juillet 2015.

### Appels d'offres et contrats

Le conseil a autorisé le personnel de direction à aller en appel d'offres pour la fourniture de services professionnels pour l'audit des états financiers annuels, l'entretien et à la surveillance des patinoires municipales et des accès au pavillon des loisirs et du dôme et enfin, pour l'achat d'abrasif (sable) pour l'entretien des chemins pour l'hiver 2015-2016. Les résultats de ces appels d'offres seront présentés à une prochaine séance du conseil en août ou en septembre.

### Administration, finances et ressources humaines

Suite à l'appel d'offres réalisé par le Ministère des Transports du Québec concernant la reconstruction du pont Joseph-Commandant, le conseil a autorisé celui-ci à faire réaliser, dans le cadre de cet appel d'offres, les travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont et la peinture des poteaux d'éclairage, et ce, aux frais de la Municipalité, le tout tel que le mentionne le protocole d'entente signé entre les parties. Le conseil a également décidé de réaliser les travaux d'éclairage sous le pont après la fin des travaux. Tout le reste des travaux, incluant les trottoirs et la piste multifonctionnelle, seront à la charge du MTQ.

Toujours dans le cadre de ces travaux, la Municipalité a accordé un mandat de surveillance des travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont à une firme d'ingénieurs.

La Municipalité a autorisé la présentation d'une demande d'aide financière pour ces travaux (toiture, mur extérieur et isolation) au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III et a aussi mandaté la firme Parent-Labelle, architectes, pour la préparation des documents nécessaires à la présentation de cette demande.

Enfin, le conseil a autorisé la conclusion d'une entente intermunicipale avec la Municipalité de La Minerve en vertu de laquelle cette dernière devra effectuer la collecte et de transport des matières résiduelles sur le territoire de Labelle à partie du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Travaux publics

Un mandat a été accordé pour la réalisation de scellement de fissures sur le chemin du Lac-Labelle au coût de 17 000 \$ plus les taxes.

### Urbanisme et environnement

Une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale dans le secteur noyau villageois (2015-021) pour remplacer le revêtement extérieur par du canexel rouge champagne et des entablements de couleur crème sur l'ensemble du bâtiment principal sur le lot numéro 5010381, situé au 12-14, rue de la Rivière et 160-162, rue Bélisle, a été présentée au conseil et il a été résolu d'accepter cette demande

Cinq demandes de dérogation mineure ont été présentées et il a été résolu :

- D'accepter la demande numéro 2015-022 022 pour la dérogation mineure afin de conserver l'abri temporaire sur une période d'un an. À la fin de ce délai, la dérogation mineure sera invalide. S'il y a lieu, le dossier devra être réévalué par dérogation mineure chaque année. Le tout, sur le 5010703, situé au 1344, chemin du Moulin;
- D'accepter la demande numéro 2015-023 pour la dérogation mineure de 2,01 mètres avec le lac pour la construction d'une fondation habitable dans la bande riveraine et une dérogation mineure de 4,8 mètres avec le lac pour la construction d'une galerie dans la bande riveraine à la condition de végétaliser le pourtour du chalet et les parcelles de terrain sablonneuses par des végétaux et/ou du gazon. Le tout, sur le lot 5011000, situé au 1981, chemin du Lac-Joly;
- D'accepter la demande numéro 2015-024 pour les dérogations mineures de 13,16 mètres avec la marge de recul avec le lac et de 8,34 mètres avec la marge avant pour la reconstruction du bâtiment principal et une dérogation de 9,95 mètres avec le lac pour la reconstruction d'une galerie. Également, le palier de l'escalier empiétant dans l'emprise du chemin devra être enlevé et réaménagé conformément à la réglementation d'urbanisme. Le tout, sur le lot 25H-4, rang H, canton de Joly, situé au 136, chemin Monette;
- D'accepter la demande numéro 2015-025 pour la dérogation mineure de 8,5 mètres avec le lac pour la reconstruction d'une galerie dans la bande riveraine. Le tout, sur le lot 5010853, situé au 6, île Bouchard
- De refuser la demande numéro 2015-026 pour les dérogations mineures de 3,23 mètres avec la marge de recul avec le lac, de 8,4 mètres avec la marge de recul avec le cours d'eau et de 2,1 mètres avec la marge de recul latérale droite pour l'agrandissement du bâtiment principal. Le tout, sur le lot 189, rang F, canton de Labelle, situé au 320, chemin Pierre-Miron.

### **Loisirs**

Un mandat a été octroyé pour des travaux de maçonnerie sur le clocher de la chapelle au montant de 7 050 \$ plus taxes.

fo municipale— 5 août 2015—page 2

### Règlements

Le règlement numéro 2015-256 relatif au branchement des réseaux publics et à la tarification du Service des travaux publics a été adopté. Ce règlement actualise les tarifs facturés pour des travaux municipaux et les rends plus représentatifs de la réalité.

Le conseil a également adopté le règlement d'emprunt numéro 2015-257 décrétant des travaux de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue du Pont et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts. Ces travaux sont nécessaires dans le cadre de la reconstruction du pont Joseph-Commandant qui devrait débuter cet automne.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil de juillet 2015.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu lundi le 17 août 2015 à 20 h.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « CONSEIL MUNICIPAL » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

# Astuces pour protéger l'environnement au quotidien



### Avoir une alimentation écoresponsable

Consommer le moins possible des poissons ou des fruits de mer menacés d'extinction. Pour en connaître la liste complète, consulter la liste rouge de Greenpeace Canada disponible sur leur site Internet. De plus, vous pouvez consommer des produits locaux et de saison, ce qui réduit le transport des aliments et qui est souvent synonyme de moins d'emballages.



### Réduire notre utilisation de produit toxique

Allez porter les produits dangereux dans un écocentre, plutôt que de s'en débarrasser dans les toilettes, l'évier, la poubelle, l'égout ou dans un coin de la cour. Utiliser des produits de nettoyage moins nocifs pour l'environnement. Réduisez au minimum l'emploi de pesticides. Il est déconseillé d'utiliser des assainisseurs d'air et des désodorisants, parce qu'ils camouflent les odeurs au lieu de les éliminer et ajoutent des polluants dans l'air.



### Économiser l'eau

Ne pas arroser excessivement sa pelouse, une pelouse en santé n'a besoin que de 2,5 cm (1 po) d'eau par semaine, incluant l'eau de pluie. Disposez votre arroseur astucieusement de manière à ne pas arroser les surfaces dures, comme l'entrée d'auto et le patio.



# SEME MITERIE NOTE

# **PRÉVENTION**

De bons conseils de la Sûreté du Québec;

### CONSEILS DE PRÉVENTION CONTRE LES INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION

Avec l'arrivée de la saison des vacances, le poste de la MRC des Laurentides tient à rappeler quelques conseils de prévention dans le but de mieux protéger votre domicile et dissuader ainsi les cambrioleurs:

- Verrouillez vos portes et fenêtres lorsque vous vous absentez, ne serait-ce que pour quelques minutes. Ne laissez pas de clés de secours dans la boîte aux lettres; c'est le premier endroit que les voleurs vérifient.
- Installez une minuterie permettant d'allumer ou d'éteindre des lampes, d'ouvrir ou de fermer la radio synthétisée, de préférence à un poste qui diffuse des émissions de tribune téléphonique.
- Ne conservez pas de grosses sommes d'argent à l'intérieur de votre domicile.
- Identifiez vos biens de valeur. Les voleurs ne s'intéressent pas aux pièces marquées.
- En votre absence, demandez à un voisin de confiance de ramasser les circulaires, les journaux locaux et le courrier, de sorte à ce qu'ils ne demeurent pas sous le paillasson plusieurs jours.
- Demandez à ce voisin de déplacer votre voiture ou encore, de garer la leur dans votre entrée.
- Mettez vos poubelles au chemin, puis demandez à ce voisin de les retirer du chemin une fois que les éboueurs ont passé.
- Sachez que vous pouvez en tout temps interrompre la livraison de vos journaux en communiquant avec l'administration de ces derniers. Vous pouvez aussi utiliser le service de retenue du courrier offert par Postes Canada, surtout si vous attendez des chèques durant cette période.
- Inspectez les lieux avant votre départ et fermez la remise à clé.
- Ne laissez aucun objet permettant aux malfaiteurs d'accéder à une fenêtre.
- Laissez votre voiture dans le garage pour y mettre les bagages afin de rendre votre départ plus discret.
- Si vous voyez une personne suspecte flâner près de chez vous ou chez un voisin, faites appel au 9-1-1.

À votre retour, si malheureusement vous constatez un vol, ne touchez surtout à rien. Quittez les lieux et contactez le 310-4141.

Isabel Desgroseilliers, sergente Coordonnatrice locale en police communautaire Sûreté du Québec, MRC des Laurentides Téléphone : 819-326-4141



# Conférence sur le recyclage

### Salle Wilfrid-Machabée



15h ou 19h, mercredi le 19 août

> 1, rue du Pont Salle Wilfrid-Machabée (au deuxième étage de l'hôtel de ville)

Une conférencière de Tricentris, le centre de tri qui dessert Labelle, a été invitée pour venir informer la population et ainsi améliorer la qualité du recyclage.

Nous vous convoquons à venir assister à l'une de ces deux conférences.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec la Patrouille verte au

numéro suivant: 819-681-3371 #5016





# DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 14 août 2015

Date de parution 2 septembre 2015

# DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE D'AOÛT

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 17 août 2015, trois dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

Demande #2015-026: Des dérogations mineures de 1,99 mètres avec la marge de recul avec le lac, de 8,42 mètres avec la marge de recul avec le cours d'eau et de 0,5 mètres avec la marge de recul latérale droite pour l'agrandissement du bâtiment principal; sur le lot 189, rang F, canton de Labelle, situé au 320 chemin Pierre-Miron.

Demande #2015-027: Une dérogation de 42.38 mètres pour la largeur du terrain au chemin afin de permettre la construction d'une habitation, sur le lot 35B-4 partie, rang A, canton de Labelle.

Demande 2015-028: Une dérogation de 1 mètre sur la hauteur pour la construction d'un garage accessoire à l'habitation, sur le lot 121, rang F, canton de Labelle, situé au 3500 chemin Lecompte.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.

# BACS DE COMPOSTAGE DE MAISON À DONN

La Municipalité de Labelle tient à encourager les citoyens à composter. Pour ce faire, elle met à votre disposition un nombre limité de bacs de compostage de petit format pour la maison. Vous pouvez vous en procurer un à l'hôtel de ville de Labelle, au I rue du Pont, pendant les heures d'ouverture, Pour plus d'information, contacteznous.

La patrouille environnementale

819-681-3371 poste 5016 patrouilleverte@municipalite.labelle.gc.ca



### **MISSION ACCOMPLIE!**

La Municipalité de Labelle recevait, une première dans la région, l'unité mobile และ ไ**ปได้ได้ได้** d'Héma-Québec. Avec la collaboration et la réponse favorable de sa population, la Municipalité est très fière de dire mission accomplie!

M. Brassard, en tant que premier donneur, a donné le coup d'envoi de cette journée bien remplie!

L'accueil des donneurs était aménagé dans les bureaux de l'accueil touristique qui par la suite étaient accueillis dans l'unité mobile afin de poursuivre les procédures. Malgré l'endroit restreint, le temps d'attente était limité.

Saviez-vous que toutes les 80 secondes, quelqu'un a besoin de sang au Québec?

La Municipalité remercie sa population pour leur soutien et leur collaboration pour cette collecte 2015!

C'est un rendez-vous l'an prochain!



# Pollution par microbilles de plastique

Une équipe de chercheurs de l'Université McGill a découvert une nouvelle source de pollution dans le fleuve Saint-Laurent : des microbilles de plastique. Les chercheurs en ont trouvé en grande concentration dans les sédiments de notre grand fleuve.

Ces microbilles, aussi petites qu'un grain de sable, proviennent de produits cosmétiques comme les dentifrices, les démaquillants ou les exfoliants. Leur petite taille leur permet de passer à travers les filtres de nos usines d'épuration des eaux pour s'écouler directement dans nos rivières et dans le fleuve. Le problème existe aussi dans les Grands Lacs.

On pensait que ces microbilles ne faisaient que flotter dans le courant jusque vers la mer, mais ce que l'équipe de McGill a découvert, c'est qu'elles s'accumulent dans les sédiments.

Cette étude a été menée par Rowshyra Castañeda, biologiste diplômée de la Faculté des sciences de McGill. Elle a examiné des sédiments provenant de 10 endroits du Saint-Laurent entre le lac Saint-François et la ville de Québec.

Ces microbilles peuvent être prises pour de la nourriture par les organismes qui vivent dans le fond du Saint-Laurent et qui sont ensuite mangés par les poissons, estime le biologiste de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, Philippe Archambault. De plus, des polluants chimiques comme les BPC s'y collent, les rendant encore plus toxiques. Le biologiste s'inquiète de leur présence en si grand nombre.

Ces microbilles s'ajoutent à la pollution par le plastique dans les océans. Les bouteilles, les sacs, les contenants en tout genre, même les briquets et les jouets se retrouvent dans les cours d'eau qui se déversent dans les océans. Ils s'accumulent en raison des courants giratoires, pour former ce qu'on appelle les gyres, sorte de gigantesques îles flottantes. Les plastiques polluent aussi les littoraux, en quantité presque aussi importante qu'au large.

La communauté scientifique estime que ces plastiques tuent environ 1,5 million d'animaux marins chaque année.

Les oiseaux, les tortues, les baleines, les phoques et les poissons mangent le plastique et meurent de malnutrition, ou encore ils s'emmêlent dans des sacs ou des filaments de plastique et meurent étouffés. Avec le temps, les objets en plastique se dégradent aussi en particules fines.

L'océanographe François Galgani, responsable de projets environnement à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, explique.

Quoi qu'il en soit, des organismes environnementaux ont lancé la campagne Beat the microbeads pour lutter contre la pollution des microbilles plastique provenant de l'industrie cosmétique.

Suite aux pressions de ces organismes, des fabricants comme Unilever, L'Oréal, Colgate, Palmolive,

Johnson & Johnson et Procter & Gamble ont promis de cesser d'en mettre dans leurs produits à plus ou moins longue échéance.

L'alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent presse les gouvernements canadien et américain d'agir pour sauvegarder cette réserve d'eau douce qui fournit de l'eau potable à 40 millions de personnes.



Photo: 5Gyres

Cinq États américains, surtout situés autour des Grands Lacs, sont en voie d'adopter une loi interdisant les microbilles dans les cosmétiques. En Illinois, la loi est adoptée, mais elle entrera en vigueur en 2019. Même l'État fédéral des États-Unis a son projet de loi, le Microbeads free water act, qui a été déposé au Congrès américain en juin dernier. Mais il y a fort à faire pour sauver les eaux du plastique, car seulement 5 % du plastique produit dans le monde est actuellement recyclé. Le reste se retrouve dans les décharges ou dans l'environnement.

Source: Francine Plourde - Ici Radio-Canada

# DécourirMRCLAURENTIDES.com

C'est avec fébrilité et beaucoup de fierté que le portail à grande envergure <u>www.decouvrirmrclaurentides.com</u> a vu le jour en mai dernier. Ce site web regroupe un calendrier des événements pour l'ensemble du territoire, les circuits découvertes, les attraits et activités, les restaurants et l'offre d'hébergement disponible. Bref, c'est l'outil indispensable qu'il manquait pour tout trouver rapidement en un seul clic! Vous, chers résidents, vous serez étonnés de voir à quel point ce site vous permettra de faciliter vos recherches d'activités et d'événements, mais aussi de découvrir une myriade d'informations à portée de main, à proximité de chez vous. En parallèle, vous avez sûrement vu apparaître une borne interactive qui permet de diffuser la même information que sur le portail web, mais à la disposition des gens dans un endroit public.

D'ailleurs, tous les commerçants en lien avec un hébergement, restaurant, attrait et activité sont invités à s'inscrire, et ce, tout à fait gratuitement, en communiquant avec la coordonnatrice du portail au 819-425-5555 poste 1055 ou par courriel à <u>info@decouvrirmrclaurentides.com</u>. N'hésitez pas à en faire la promotion auprès des touristes, cet outil agrémentera assurément leur séjour! Bonne visite virtuelle!





# **OUVERTURE DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE**

### 19 JUIN AU 6 SEPTEMBRE 2015

Vendredi et samedi de 9h à 19h Dimanche au jeudi de 9h à 17h





### PARE FEU DU CHEF

### Un million d'arbres...

Avec un arbre, on peut fabriquer un million d'allumettes. Fred a trouvé un vieux bouquin dans le grenier de son oncle. Un livre sur les incendies. « Bien sûr, mon oncle était pompier! » se dit-il. En le feuilletant, il est tombé sur ces mots : ...un million d'allumettes...

Il s'installe confortablement et poursuit sa lecture. « Le premier feu de forêt répertorié par nos historiens est celui du 30 mai 1686, rapporté par Pierre de Troyes dans son journal d'expédition à la Baie d'Hudson. » Il y raconte qu'un fort grand vent fit courir avec impétuosité dans le bois quelques feux que ses hommes avaient allumés précédemment. Ils furent rapidement encerclés et, n'eût été la proximité d'un petit lac, ils auraient tous trépassé. « Le feu y devint si furieux que les flammes passèrent comme un

torrent par-dessus nos têtes et allumèrent le bois de l'autre côté du lac », raconte l'explorateur.



Fred relève la tête. Ça ne date pas d'hier que les hommes sont responsables des feux de forêts! Il vient de lire sur Internet que près des trois quarts des feux de forêts sont causés par l'homme. Des centaines d'incendies ravagent nos forêts chaque année et, parmi eux, plusieurs peuvent atteindre les abords des municipalités. Les activités récréatives, les opérations forestières, les résidents eux-mêmes peuvent donc provoquer un incendie qui ravagera des centaines, voire des milliers d'hectares de forêt. Et de plus en plus de secteurs résidentiels se rapprochent des forêts.

Parlant d'activités récréatives, Fred part en camping cette fin de semaine. Il décide de noter ce qu'il doit faire avant et durant son séjour en forêt.



D'abord, Fred vérifiera l'indice de danger d'incendie. Il peut le trouver sur le site Internet de la <u>SOPFEU</u>. Si l'indice-o-mètre indique « bas », c'est que le combustible, comme les brindilles, les feuilles et les branches, s'allume difficilement. Le feu brûle lentement et se contrôle facilement. Si l'indice est modéré, c'est que le feu s'allume et se propage de façon modéré. Il se contrôle généralement bien. L'indice est élevé lorsque le combustible s'enflamme facilement et lorsque le feu se propage en peu de temps.

Il est difficile à contrôler lorsque le combustible s'enflamme facilement à partir d'une petite source de chaleur, l'aiguille de l'indice-o-mètre indique extrême. Le feu se propage alors à grande vitesse, comme le raconte Pierre de Troyes dans le livre. Il peut devenir incontrôlable. Pour l'instant, Fred constate sur le site Web de la SOPFEU que pour la région où il va en camping, l'indice est bas. Tout de même, il sait qu'il doit demeurer prudent.

Une fois sur place, Fred devra choisir un endroit dégagé et à l'abri du vent pour installer son camp. Les arbres doivent être suffisamment loin, trois mètres minimum, surtout les conifères qui s'enflamment facilement, comme des allumettes! Idéalement, il sera près d'un cours d'eau ou d'un lac.



Lorsqu'il aura monté sa tente, il nettoiera dans un rayon d'un mètre l'emplacement choisi pour son feu et creusera jusqu'au sable. En effet, il faut éviter de faire un feu sur de la terre noire. Elle permet au feu de se propager. Par la suite, Fred déposera des brindilles sèches au centre de son emplacement pour allumer le feu. Il ne faut surtout pas utiliser de l'essence comme accélérant. Ça pourrait faire boum! Il ajoutera ensuite du bois sec et conservera son feu le plus petit possible, un mètre de hauteur environ. Ainsi, il en gardera plus aisément le contrôle.

Très important, le feu doit demeurer constamment sous surveillance. Pour ce faire, Fred aura fait un tas de bois non loin de là pour alimenter son feu. Ainsi, il pourra s'approvisionner en combustible sans avoir à le quitter des yeux. Il serait approprié pour lui d'avoir à portée de la main une pelle ou un râteau pour éteindre les tisons. Et lorsqu'il sera temps d'aller au lit, ou plutôt au sac de couchage, Fred brassera bien les cendres et versera de l'eau, beaucoup d'eau, et s'assura que le feu est bien éteint.



La prudence est parfois si facile! Beaucoup plus que de gérer un incendie qui pourrait prendre des proportions incroyables. « Quand j'y pense, d'un simple feu de camp pourrait naître un drame terrible », se dit Fred. Ce serait un drame pour la forêt et pour les résidents du secteur. Il regarde le paquet d'allumettes qu'il mettra dans son sac à dos. Il pense aux mots de tout à l'heure qui prennent maintenant tout leur sens. Avec un arbre, on peut fabriquer un million d'allumettes, mais il suffit d'une allumette pour brûler un million d'arbres...

# Ne pas confondre l'herbe à poux et l'herbe à la puce

L'herbe à la puce et l'herbe à poux sont facilement discernables et les problèmes qu'elles causent sont totalement différents.

L'herbe à la puce provoque des réactions cutanées tandis que l'herbe à poux est sans danger au toucher en tout temps. C'est son pollen qui nous irrite!

Il existe deux sortes d'herbes à poux au Québec : la grande herbe à poux (*Ambrosia trifida*) et la petite herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia*).

Cette dernière est l'espèce la plus répandue et la principale cause de la fièvre des foins chez une grande partie de la population, de la fin juillet jusqu'aux gelées. Le feuillage est découpé et les fleurs mâles produisent d'énormes quantités de pollen très léger que le vent peut transporter à plus de 200 km! Elle pousse en colonies sur les terrains pauvres et bouleversés : le bord des routes, les terrains vacants, les gazons brûlés par le calcium. C'est une annuelle qui se multiplie par semences et celles-ci peuvent survivre dans le sol jusqu'à quarante ans! On a donc intérêt à l'arracher avant le mois d'août pour l'empêcher de fleurir. Une autre méthode éprouvée est le réensemencement des sites infestés avec des espèces plus compétitrices telles que le sarrasin, le pâturin, le trèfle ou un mélange de prairie.







# Tournée Sport Experts Tennis Québec

On s'est bien amusé le 6 juillet sur les terrains de tennis de Labelle! Tennis Québec a fait vivre un atelier de tennis aux jeunes et moins jeunes de la Municipalité!

# Que du plaisir!

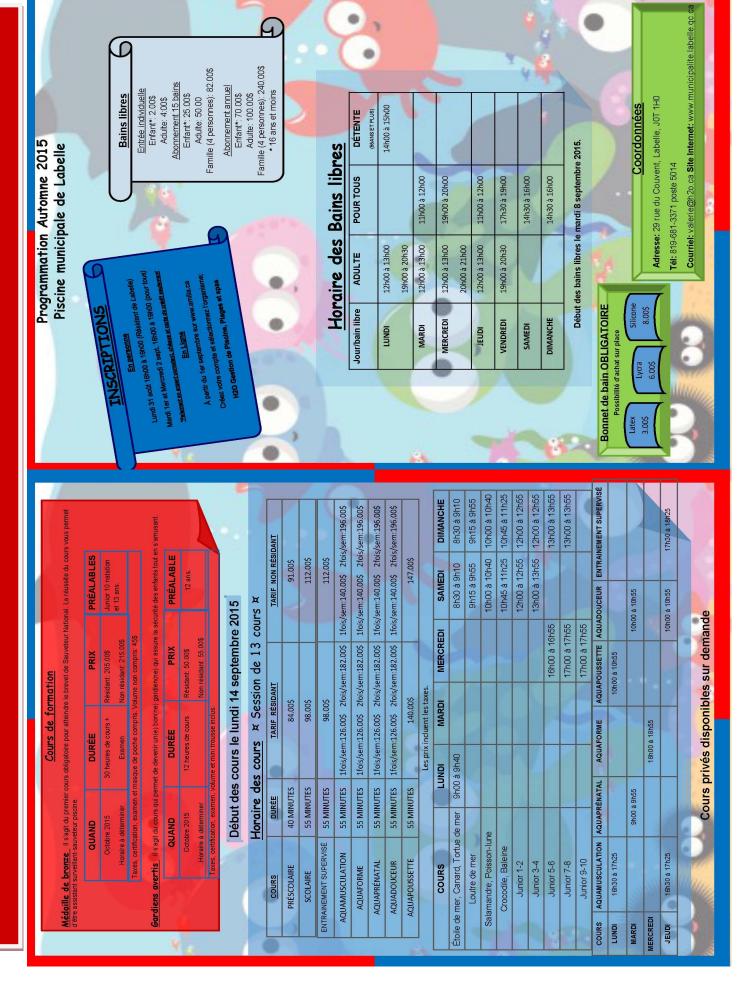








# Prenez note que la fermeture annuel de la piscine sera du 24 août au 7 septe<u>mbre 2015.</u>





### Bibliothèque Lancia-Monette

Nathalie Robson, directrice 819-681-3371, poste 5021

Revampé, simplifié et pétillant de couleurs, le site web du Réseau-Biblio des Laurentides s'est refait une beauté! www.mabibliotheque.ca/laurentides/fr/index.aspx

ZINIO arrive en bibliothèque: une soixantaine de revues populaires (français et anglais) disponibles gratuitement. Pour les mordus de revues, Zinio est une application gratuite disponible pour votre ordinateur, tablette ou téléphone vous permettant de télécharger vos revues préférées et d'en être informé lorsque la nouvelle édition arrive. C'est gratuit! Pour y accéder, allez sur la page :

http://www.mabibliotheque.ca/labelle, cliquez sur « Livres et ressources numériques » et ensuite, sur « Revues ». Si vous n'avez pas encore votre NIP biblio, demandez-le au comptoir du prêt.





### **CLUB DE LECTURE DU RAT BIBOCHE**

Le club de lecture, pour les 2 à 5 ans, se poursuit jusqu'au 15 août. Des surprises t'attendent lors de inscription!

www.biboche.ca

### Heures d'ouverture :

Mardi: 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi: 12 h 30 à 16 h 30

Jeudi: 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30 Vendredi: 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

Samedi: 9 h à 12 h 30

### Abonnement:

Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.gc.ca Vous pouvez également consulter notre page web : www.mabibliothegue.ca/labelle

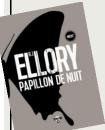
### Fraîchement arrivés sur nos tablettes



Auteur: Mary Higgins Clark, Titre: La boîte à musique

Lane Harmon, bras droit d'un célèbre architecte d'intérieur, est appelée à redécorer la maison de l'épouse de Parker Bennett, un magnat de la finance porté disparu deux ans plus tôt, après que l'on ait découvert un trou de

5 milliards de dollars dans son entreprise. Touchée par la dignité de madame Bennett, Lane se rapproche de son fils, prêt à tout pour laver l'honneur de son père...



Auteur: R. J. Ellory Titre: Papillon de nuit

La société a changé après l'assassinat de Kennedy, elle est devenue plus violente. C'est dans ce contexte que Daniel Ford a grandi. Daniel a été condamné à mort pour avoir tué

Nathan Vernet, son meilleur ami. Peu avant son exécution, il se confie à un prêtre.



Auteur : Annie Barrows

Titre : Le secret de la manufacture de chaussettes inusables

Macédonia, été 1938. Layla Beck est envoyée par son agence écrire l'histoire de cette petite ville. Elle s'installe chez les Romeyn, anciens propriétaires d'une fabrique de chaussettes, ruinés par un mystérieux

incendie. Willa Romeyn, âgée de 12 ans, décide d'enquêter sur les secrets qui cernent sa famille. À force de questions,

Layla et Willa bouleversent le fragile équilibre de la communauté



Auteur: Elin Hilderbrand Titre: L'entremetteuse

La réputation de Dabney pour ses talents d'entremetteuse n'est plus à faire sur l'île de Nantucket : avec quarante-deux couples heureux à son actif, elle ne s'est jamais trompée quand il s'agissait d'amour. Enfin... jamais, sauf pour elle-même : Clendenin Hughes, le beau jeune homme aux yeux noisette, lui a autrefois brisé le coeur en quittant l'île pour réaliser son rêve de journaliste. Et soudain, après vingt-sept ans d'exil au bout du monde, voilà que Clen revient à Nantucket, et Dabney ne s'est jamais sentie aussi bouleversée - ni aussi vivante. Mais

quand une tragédie menace cette seconde chance. Dabney se trouve forcée d'affronter les conséquences de ses choix et de révéler de douloureux secrets à sa famille....

# Comment économiser l'eau potable

Au Québec, nous consommons 386 litres en moyenne par jour! Cela représente beaucoup d'eau potable dont une grande partie est souvent gaspillée et retournée directement aux égouts. Voici quelques conseils qui pourront vous aider à réduire votre consommation d'eau quotidienne :

Mettre un dispositif dans le réservoir de votre toilette pour réduire la quantité d'eau lorsqu'il se remplit ou changer votre toilette pour une toilette à double chasse qui consomme de 4,1 litres à 6 litres d'eau au lieu de 12 litres et plus à chaque chasse.

Fixer un aérateur à débit réduit sur les robinets, ce qui permet d'économiser le tiers de l'eau d'un robinet standard.

Installer une pomme de douche certifiée WaterSense qui permet de réduire de moitié notre consommation.

Récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes.

Limiter la durée de la douche à 5 minutes.

Ne pas trop rincer la vaisselle avant de la mettre au lave-vaisselle.

Remplir le lave-vaisselle à pleine capacité avant de le mettre en marche.

Rincer au minimum les articles avant de les mettre au recyclage.

Fermer le robinet pour ne pas que l'eau coule inutilement lorsqu'on se brosse les dents.

Vérifier s'il y a des fuites d'eau sur vos robinets et sur vos toilettes et les réparer s'il y a lieu.



# ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

### **MAISON DES JEUNES**

SuperAquaClul

DES NOUVELLES DE LA MDJ DE LABELLE

### Super Aquaclub de Pointe-Calumet

Quand: Mardi 18 août 2015

Coût: 20 \$ pour les membres

25 \$ pour les parents/frères et sœurs

de nos membres

(pour les frères et sœurs non membres de la mdj, ils doivent être accompagnés

d'un adulte)

Départ : 9 h Retour: 18 h 30

40 places de disponibles Places limitées :

### HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au jeudi 17 h à 21 h Vendredi

15 h à 22 h

POUR PLUS D'INFO COMMUNIQUEZ AVEC NOUS AU 819-686-3434 OU PAR COURRIEL AU MDJLABELLE@HOTMAIL.COM OU ENCORE MIEUX, PASSEZ

NOUS VOIR À LA MDJ AU 44, RUE DE L'ÉGLISE.

### FONDATION DE L'ÉCOLE LE TREMPLIN

Que vous soyez parent, membre de la communauté, représentant du milieu des affaires, représentant d'organisme publics ou communautaires, intéressé par la réussite et le développement des élèves de l'école Le Tremplin, nous vous invitons à:

L'Assemblée générale annuelle de la Fondation de l'école Le Tremplin

Quand: mardi le 1er septembre 2015 Gymnase de l'école Le Tremplin Lieu:

Heure: 19h

Nous vous attendons en grand nombre!

### Première communion



Pour tous ceux et celles qui veulent faire leur première communion, veillez contacter Mme Clairette Campeau au 686-9239 si possible avant le 1er septembre 2015. Les cours devraient commencer au milieu de septembre.

### CERCLE DE FERMIÈRES LABELLE

Le Cercle de Fermières Labelle célèbrera en octobre 2015 le 80ième Anniversaire de sa fondation, surveillez cet évènement!

L'année 2015-2016 débutera par des ateliers de jour et de soir qui seront offerts dès le 22 septembre pour familiariser les membres au tricot, au crochet, à la broderie, à la couture, etc. tout en socialisant ou en confectionnant des articles tricotés pour nos œuvres sociales.

En devenant membre de notre association pour seulement 26,00 \$ par année vous recevez gratuitement la revue Actuelle, vous profiterez également de rabais dans divers établissements et vous donne accès à nos ateliers.

Pour plus d'informations, communiquez avec Nicole Fredette, présidente au 819-275-5568



Chers citoyens et citoyennes,

Pour une 2<sup>ème</sup> année, l'école Le Tremplin, le comité horticole et la municipalité ont réalisé une belle mosaïque près de la gare. Presque tous les élèves ont planté une ou plusieurs fleurs pour qu'ainsi nous réalisions un sentier de la réussite commun. Pour une 1<sup>ère</sup> année, les finissants de 6<sup>ème</sup> année ont planté un petit arbre pour souligner la fin de leur primaire. Un immense MERCI à tous ceux qui se sont impliqués de près comme de loin au magnifique projet. Cet été, je vous invite donc à aller admirer le travail de tous les enfants de Labelle au parc des Cheminots (À la gare).

Elvse Despars

### **COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE**

Tous nos vêtements, souliers et sacs à mains pour toute la famille seront réduits de MOITIÉ PRIX ou VOUS REMPLISSEZ UN SAC ET VOUS NE PAYEZ QUE 5\$

Du 10 au 14 août 2015 N'oubliez pas nous serons ouvert samedi le 1er août de 10h à midi

> 127 rue du Collège, Labelle, 819-686-1878

> > Venez nous voir!





## **Tournée CIRCULITOUT 2015**

Heure du conte, animation, jeux ludiques

Pour les 0-5 ans, bienvenue aux grands (es) frères et soeurs Collation pour les tout-petits. Beau temps, mauvais temps.

### LE ROYAUME DES ANIMAUX

Jeudi 6 août, 10 h à 11 h 30, parc près de

### MINI-MAGIE / MINI-CIRQUE

Jeudi 13 août, 10 h à 11 h 30, parc près

### DINOSAURES VS PRINCESSES

Jeudi 20 août, 10 h à 11 h 30, parc près de l'école





Info municipale— 5 août 2015—page 14





### CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
08	06		Tyroparc	Maison des jeunes de Labelle	
08	06	10h à 11h30	Animations—Le royaume des animaux	Circulitout	Parc de l'école Le Tremplin
08	10 au 14		Grande vente	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
08	14		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
08	15	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
08	16		IRONMAN		
08	17	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
08	18	9h	Super Aquaclub de Pointe-Calumet	Maison des jeunes de Labelle	
08	19	15h ou 19h	Conférence sur le recyclage	Municipalité de Labelle et Tricentris	Salle Wilfrid-Machabée
09	01	19h	Assemblée générale annuelle	Fondation de l'école Le Tremplin	Gymnase de l'école Le Tremplin
09	02		Parution—Info municipale	Municipalité de Labelle	
10	09		Olivier Martineau	Municipalité de Labelle	Centre communautaire

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
T. 819 681-3371 • F. 819 686-3820
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca